

## VILLE DE CHATEAUGUAY

### POLITIQUE DE TARIFICATION DES BIENS ET SERVICES MUNICIPAUX, ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL À SA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2011

<b><u>Cour municipale</u></b>		
A)	Copie de cassettes	13.75 \$
B)	Copie de CD	20.00 \$
C)	Copie de documents	2,00 \$ / page
D)	Pour la remise d'un avis de paiement d'amende, pour tout dossier dont le jugement a été rendu par une cour municipale, autre que celle de Châteauguay	20.00 \$
E)	Pour tout envoi individuel par internet ou par télécopieur d'un avis de paiement d'amende à la Société de l'Assurance automobile du Québec (S.A.A.Q.)	20.00 \$
F)	Pour la préparation et la transmission à un sténographe officiel d'un dossier qui ne fait pas l'objet d'un appel à un tribunal officiel, le coût des notes sténographiques, plus: * <i>un dépôt de 150\$ est exigible et payable avant toute préparation ou transmission au sténographe officiel</i>	20.00 \$
G)	Pour la préparation et la transmission de documents lors d'une demande de réhabilitation ou de pardon, plus le coût des photocopies	20.00 \$
H)	Pour une assermentation ou une affirmation solennelle	5.00 \$
I)	Aucun remboursement ne sera effectué sur tout trop-perçu de dix (10) dollars ou moins	
<b><u>Évaluation</u></b>		
A)	Copie du rôle d'évaluation (complet)	0.10 \$ unité d'évaluation
B)	Copie d'un extrait du rôle d'évaluation (unité d'évaluation)	0.41 \$ unité d'évaluation
C)	Extrait du rôle d'évaluation certifié	5.00 \$
D)	Liste spécialisée présentée sous forme de rapport informatisé	10.00 \$
E)	Plan de la matrice graphique	3,45 \$ / extrait 3,50 \$ / feuillet
F)	Base cartographique géoréférencée	500.00 \$
<b><u>Finances</u></b>		
A)	Copie du rapport financier (MAMROT)	2.80 \$
B)	Copie du rapport sur les prévisions budgétaires (MAMROT)	2.80 \$
C)	Copie du rapport sur les indicateurs de gestion (MAMROT)	2.80 \$

## VILLE DE CHATEAUGUAY

### POLITIQUE DE TARIFICATION DES BIENS ET SERVICES MUNICIPAUX, ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL À SA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2011

<b>Génie</b>		
A)	Tarification pour gérance de projet, préparation de plans et devis, surveillance, etc.: Ingénieur municipal, chef de la Division planification, chef de la Division inspection et construction, chef de la Section dessin, inspecteur de travaux, préposé à l'arpentage, dessinateur et secrétaire :  *Les taux horaire en vigueur, auxquels s'ajoutent les avantages sociaux, les repas et les frais de kilométrage  Au tarif applicable, s'ajoute 15 % à titre de frais d'administration	*Coût réel
B)	Coupe de bordures ou trottoirs / Réfection de bordures ou trottoirs Au tarif applicable, s'ajoute 15 % à titre de frais d'administration	Coût réel
C)	Branchement de services (aqueduc et égout) Au tarif applicable, s'ajoute 15 % de frais d'administration	*Coût réel
<b>Greffe et contentieux</b>		
A)	Assermentations: i) pour les non-résidents ii) pour les résidents de Châteauguay	5.00 \$ Gratuit
B)	Certificat de toute nature	5.00 \$
C)	Copie d'un règlement municipal	0.35 \$ / page max 35,00 \$
D)	Liste des contribuables ou habitants	0.00 \$
E)	Liste des électeurs ou personnes habiles à voter lors d'un référendum	0.00 \$
<b>Incendie</b>		
A)	Rapport d'événement	14.00 \$
B)	Tarification de la main-d'œuvre : Directeur, directeur-adjoint, chef des opérations, chef prévention, capitaine, lieutenant, pompier régulier, pompier temps-partiel, préventionniste :  *Les taux horaire en vigueur, auxquels s'ajoutent les avantages sociaux, les repas et les frais de kilométrage	*Coût réel  Un minimum de quatre (4) heures
C)	Tarification d'équipements : Camion : Autopompe Échelle Unité de soutien Camion de service Remorque à mousse Remorque RCI Camion-citerne Bateau de sauvetage Remorque sauvetage espace clos  Équipement : Matériel périssable et facturation extérieurs :  * Un minimum d'une (1) heure est facturé par déplacement	1 000,00 \$ / heure 1 250,00 \$ / heure 600,00 \$ / heure 150,00 \$ / heure 150,00 \$ / heure 150,00 \$ / heure 800,00 \$ / heure 250,00 \$ / heure 150,00 \$ / heure  Coût réel + 10 %

VILLE DE CHATEAUGUAY

POLITIQUE DE TARIFICATION DES BIENS ET SERVICES MUNICIPAUX,  
ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL À SA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2011

<b>Incendie (suite)</b>		
D)	Remplissage de cylindres d'air	8.00 \$
E)	Incendie de véhicule pour les résidents du territoire desservis Non-résident, main-d'œuvre, véhicules et équipements. Dès le déplacement, qu'il y ait intervention ou non : *Les taux horaires en vigueur, auxquels s'ajoutent les avantages sociaux, les repas et les frais de kilométrage.	Gratuit *Coût réel
F)	Matières dangereuses  Dès le déplacement, qu'il y ait intervention ou non	*Coût réel Main-d'œuvre, matériel périssable, facturation
G)	Entraide - Entente intermunicipale mutuelle Pour les territoires extérieurs à l'Entente Main-d'œuvre et équipements	Selon l'entente *Coût réel
H)	Éducation publique - Main-d'œuvre	*Coût réel
I)	Nautique - Main-d'œuvre et équipements	*Coût réel
J)	Prévention - Main-d'œuvre et équipements	*Coût réel
K)	Incendie de bâtiment - Main-d'œuvre et équipements	*Coût réel
L)	Matériel périssable - Équipements	*Coût réel
<b>Permis</b>		
A)	Plan d'urbanisme, de zonage et tout autre plan	3,50 \$ / feuillet
B)	Copie du Règlement de zonage - Z-3001 - Annexe B - Grille de classification des usages - Annexe C - Grilles des usages et normes - Annexes D - Liste d'utilisation des bien-fonds	35.00 \$ 5.00 \$ 35.00 \$ 10.00 \$
C)	Copie du règlement du plan d'urbanisme - Z-3101	15.00 \$
D)	Copie du règlement de lotissement - Z-3200	10.00 \$
E)	Copie du règlement de construction - Z-3300	10.00 \$
F)	Copie du règlement, permis et certificat - Z-3400	15.00 \$
G)	Copie du règlement, dérogations mineures - Z-3500	5.00 \$
H)	Copie du règlement, PIIA - Z-3600	10.00 \$
I)	Copie du règlement, PAE - Z-3700	5.00 \$
J)	Copie du règlement, CCU - Z-3800	5.00 \$

VILLE DE CHATEAUGUAY

POLITIQUE DE TARIFICATION DES BIENS ET SERVICES MUNICIPAUX,  
ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL À SA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2011

<b>Police</b>		
A)	Policier	102,00 \$ / heure
B)	Véhicule du Service avec policier	25,00 \$ / heure
C)	Véhicule du Service sans policier	46,00\$ / heure
D)	Véhicule tout terrain ou motoneige avec policier	15,00 \$ / heure
E)	Local ou bureau	159,00 \$ / heure
F)	Espace de stationnement	159,00 \$ / heure
G)	Bloc cellulaire	210,00 \$ / heure
Les tarifs suivants sont aussi applicables pour les services rendus par le Service de police :		
H)	Vérification d'antécédents judiciaires Pour les organismes à but non lucratif desservis Pour les citoyens desservis	63,59 \$ Gratuit 32,00 \$
I)	Vérification pour une demande de pardon	63,59 \$
J)	Prise d'empreintes pour une demande de pardon	63,59 \$
K)	Vérification de numéro de série de véhicule	102,00 \$
L)	Rapport d'événement ou d'accident	14.00 \$
M)	Location de salle de tirs pratiques	46,00 \$ / heure
N)	Recherche statistique Personnel clérical Policier Gestionnaire	30,00 \$ / heure 51,00 \$ /heure 71,00 \$ / heure
<b>Taxation</b>		
A)	Copie d'un compte de taxes et/ou d'un avis d'évaluation	5.00 \$
B)	Confirmation de taxes	20.00 \$
<b>Travaux publics</b>		
A)	Utilisation d'une borne-fontaine Par l'entrepreneur (travaux octroyés par la Ville)	100,00\$
B)	Remplissage de camion-citerne Par l'entrepreneur (sur borne-fontaine)	150,00 \$ / par voyage
C)	Pour vérifier ou déboucher un service d'égout, pour ouvrir ou fermer l'eau ou inspection par caméra Hors des heures régulières de travail	280,00 \$

VILLE DE CHATEAUGUAY

POLITIQUE DE TARIFICATION DES BIENS ET SERVICES MUNICIPAUX,  
ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL À SA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2011

<b>Travaux public (suite)</b>		
D)	Tarification de la main-d'œuvre : Ouvrier des travaux publics, préposé à la signalisation, ouvrier égouts et aqueduc, homme d'entretien général, mécanicien et contremaître :  * Les taux horaires en vigueur, auxquels s'ajoutent les avantages sociaux, les repas et les frais de kilométrage.	*Coût réel
E)	Tarification d'équipements : Camion avec benne 5 tonnes Camion 10 roues Camion de service Excavatrice Excavatrice John-Deer Chargeur sur roues Arrosoir Balai mécanique  Camion cureur d'égout Disposition des boues  Caméra - Égout résidentiel  Détection de fuite Génératrice Pompe électrique Pompe à boue Déchiqueteuse Épandeur d'abrasif Tracteur de ferme Réparation de pavage Réparation de glissière de sécurité	60,00 \$ 65,00 \$ 75,00 \$ 75,00 \$ 90,00 \$ 90,00 \$ 100,00 \$ 110,00 \$ 200,00 \$ / minimum de 3 heures 100,00 \$ 130,00 \$ / minimum de 3 heures 130,00 \$ / minimum de 3 heures 15,00 \$ 20,00 \$ 30,00 \$ 55,00 \$ 60,00 \$ 50,00 \$ 90,00 \$ / m,ca, 150,00 \$ / m,l,
F)	Au tarif applicable, s'ajoute 15 % à titre de frais d'administration	
<b>Généralités</b>		
A)	Page photocopiée (format lettre ou légal)	0.35 \$ par page
B)	Page dactylographiée ou manuscrite (format lettre ou légal)	3.50 \$ par page
C)	Copie du plan général des rues ou de tout autre plan	3.50 \$ par feuillet
D)	Frais de chèques non compensés	35.00 \$
E)	Remplacement d'un bac de recyclage de 360 litres.	90.00 \$
F)	Aucun remboursement ne sera effectué sur tout trop-perçu de dix (10) dollars ou moins	
G)	Tout solde d'intérêts ou de pénalités de moins de dix (10) dollars ne sera exigé si tous les versements de l'année ont été acquittés	

## VILLE DE CHATEAUGUAY

### POLITIQUE DE TARIFICATION DES BIENS ET SERVICES MUNICIPAUX, ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL À SA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2011

#### **Procédure d'exigibilité**

Toute somme exigible en vertu de la présente politique est payable à la Ville, et ce, avant la délivrance du bien ou du service.

#### **Préséance des tarifs édictés en vertu de la présente politique**

Les tarifs édictés en vertu de la présente politique ont préséance sur les tarifs édictés en vertu d'autres règlements ou résolutions de la municipalité. S'il y a un conflit entre deux tarifs, celui établi par la présente politique a préséance sur l'autre.

#### **Intérêts et pénalités**

Un intérêt au taux annuel de 16 %, soit 11 % pour des frais d'intérêt et de 5 % pour des frais de pénalité, est appliqué sur les comptes dus pour tout montant facturé en vertu de la présente politique, et ce, à compter de l'expiration du délai pendant lequel elles devaient être payées.

#### **Taxes de vente**

Tous les frais exigibles en vertu de la présente politique incluent les taxes de ventes (TPS-TVQ), sauf dans le cas de mention spécifique.